



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 08/10/19

Reçu en Préfecture le : 11/10/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 7 octobre 2019
D-2019/365

Aujourd'hui 7 octobre 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE,

Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h40

Excusés :

Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY

Musée des Beaux-Arts. Labels ' Le musée sort de ses murs 2019 ' et ' Exposition d'Intérêt National 2020 '. Demandes de subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Autorisations.

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux a pour objectif de diversifier ses publics afin d'élargir l'accès à l'offre culturelle à tous par des projets de médiation innovants mais aussi d'assurer sa mission de transmission des connaissances par le choix de sujets d'exposition inédits sur le plan scientifique.

Ces choix répondent notamment aux critères de sélection des projets soutenus par le Ministère de la Culture et peuvent donc via l'obtention de labels, bénéficier de subventions délivrées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

C'est particulièrement le cas des deux projets développés en 2019 et 2020 détaillés ci-après :

1/ Label 2019 « Le musée sort de ses murs » pour le projet *Le musée en Liberté*

Ce label créé par le Ministère de la Culture sur les recommandations de la mission Musées du XXI^e, conduite en 2017 avec le réseau des musées de France, est accordé pour un an pour les actions nouvelles. Il valorise les opérations réalisées avec différents partenaires en d'autres lieux que le musée lui-même qui, par leur originalité, leur ambition, leur exemplarité et les résultats obtenus, permettent effectivement d'amener le musée vers de nouveaux publics. Ce label répond à un objectif clair de démocratisation de la culture, dans une approche tout à la fois rigoureuse, désacralisée et ludique.

Fort de son expérience menée depuis trois ans en partenariat avec le Centre Hospitalier de Cadillac et avec l'appui du Pôle Culture de l'hôpital Charles Perrens et de l'Association des visiteurs de prisons, le musée des Beaux-arts a proposé en 2019 un projet de médiation intitulé *Le musée en Liberté*. Ce projet hors les murs, pluridisciplinaire et participatif, investit largement le territoire : il associe les patients de l'Unité des malades difficiles de Cadillac et des Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) de Villenave d'Ornon et de Lormont ainsi que les détenus du centre pénitentiaire de Gradignan (quartier des femmes, quartier des hommes et modules de respect).

Les médiatrices culturelles du musée et le personnel des établissements concernés ont animé plusieurs ateliers de pratique artistique dans ces différents lieux. Ces ateliers ont conduit les protagonistes à appréhender la notion de liberté à travers différentes œuvres sur lesquelles ils ont travaillé. L'objectif consistait pour les participants à exprimer, par leurs propres créations, leur vision particulièrement sensible de ce thème. Dans le cadre de la saison culturelle *Liberté !*, ces créations ont fait l'objet d'une exposition au Musée des Beaux-Arts, accompagnée d'une vidéo de leurs témoignages retraçant cette expérience culturelle. Ce projet est retenu par le Ministère de la Culture au titre du label « Le musée sort de ses murs » pour l'année 2019. Ce label s'accompagne d'une subvention versée par la DRAC d'un montant de 1 000 euros.

2/ Label 2020 « Exposition d'Intérêt National » pour le projet d'exposition *Absolutely Bizarre ! La Drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)*

Le musée des Beaux-Arts de Bordeaux se distingue parmi les musées de région pour la qualité de son fonds d'art britannique (peintures, dessins, estampes et sculptures). Par ailleurs, la ville de Bordeaux vient de célébrer les 70 ans d'un jumelage particulièrement fécond avec la ville de Bristol.

Profitant de ce contexte, le musée des Beaux-Arts a noué un partenariat avec le Bristol Museum & Art Gallery afin de présenter une exposition inédite en France en tous points.

Cette exposition est intitulée *Absolutely Bizarre ! La Drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)* et sera présentée du 28 mai au 20 septembre 2020. Elle est consacrée à l'école de peinture de Bristol, peu étudiée et jamais encore mise à l'honneur de ce côté-ci de la Manche. Cette exposition s'intègre à la saison dédiée à l'art britannique. Elle propose la première présentation d'ensemble, tant en France qu'en Grande Bretagne, de ce phénomène singulier que représenta « L'Ecole de Bristol », à savoir une pépinière de talents de grande valeur qui, pour certains, se feront remarquer jusqu'à Londres au point d'influer sur l'évolution de la création artistique de la capitale britannique.

Ainsi, le musée des Beaux-Arts accueillera environ 80 œuvres provenant majoritairement du musée de Bristol, auxquelles s'ajouteront quelques prêts de la Victoria Art Gallery de Bath et de la prestigieuse Tate Britain de Londres ainsi que du musée du Louvre.

Par son caractère inédit et son orientation à la fois scientifique et didactique, l'exposition *Absolutely Bizarre ! La Drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)* correspond aux principaux critères de distinction des expositions des musées de France, primées et labellisées par le Ministère de la Culture, à savoir : la qualité scientifique et muséographique du projet, le développement d'actions de médiation innovantes et de communication et d'évaluation à l'attention de tous les publics. Le projet répond notamment à ces enjeux par la mise en place d'un comité scientifique et l'organisation d'un colloque international auquel contribuent les meilleurs spécialistes français et britanniques ainsi que par l'élaboration de projets de médiation innovants en partenariat avec la ville de Bristol et l'Office de Tourisme de Bordeaux.

Le budget prévisionnel du projet est évalué à 217 500 euros dont un financement par subvention de la DRAC sollicité au titre du LEIN (Label Exposition d'Intérêt National) à hauteur de 10 000 euros.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Accepter le label « Le musée sort de ses murs » au titre de l'année 2019 pour le projet *Le musée en Liberté* et solliciter la subvention afférente ;
- Solliciter l'attribution du label « Exposition d'Intérêt National » au titre de l'année 2020 pour l'exposition *Absolutely Bizarre ! La Drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)* et la subvention afférente ;
- Emettre les titres de recettes correspondants.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 octobre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT